



Institut canadien des sciences statistiques Bourses d'échange d'étudiants diplômés (BEED)

Le programme BEED aide les étudiants diplômés inscrits en sciences statistiques dans une université canadienne à entreprendre des expériences de formation qui améliorent l'enseignement supérieur traditionnel. Le programme BEED est conçu pour favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences, fournir une exposition à de nouveaux domaines de recherche et d'application, encourager la co-découverte de nouvelles méthodologies statistiques, assurer la co-supervision de la recherche de thèse et créer de nouveaux et / ou renforcer les existants collaborations.

Un des principaux critères d'évaluation des candidatures est la qualité de l'expérience proposée en termes de formation de l'étudiant et d'approfondissement de ses intérêts de recherche.

Il existe trois variétés de BEED disponibles :

- **Immersion Appliquée (IA)** : soutient les étudiants en maîtrise et doctorat, permet aux étudiants d'entreprendre une expérience immersive interdisciplinaire ou appliquée avec un professeur parrain en dehors des sciences statistiques.
- **Bourse de visite (BS)** : soutient les étudiants en doctorat à travailler en étroite collaboration avec un membre du corps professoral en sciences statistiques d'une autre université pendant une période prolongée.
- **Nouveau chercheur (NR)** : fournit aux étudiants en maîtrise et doctorat la possibilité de travailler avec de nouveaux chercheurs et aide les nouveaux chercheurs à acquérir une expérience de mentorat en s'associant à un mentor expérimenté.

L'éligibilité, les exigences, la durée du soutien et les niveaux de financement varient en fonction du diplôme (maîtrise ou doctorat) et du type d'expérience, voir ci-dessous pour plus de détails.

Processus de demande

Les demandes sont préparées par le superviseur principal. Dans le cas des bourses AI et VS, les superviseurs sont encouragés à impliquer le stagiaire dans la rédaction du dossier de candidature. Les demandes sont acceptées au fur et à mesure mais doivent être reçues au moins un mois avant le début de la visite proposée. Les fonds sont limités, il est donc conseillé de postuler tôt. Les candidatures doivent être envoyées à canssi_sc@sfu.ca.



Conditions générales d'admissibilité :

1) Étudiants

- a. Les bourses BEED sont disponibles pour les étudiants diplômés actuellement inscrits à un programme d'études supérieures en sciences statistiques dans une université membre de l'INCASS.
- b. Les étudiants participants sont tenus de maintenir leur inscription dans leur université d'origine pendant la durée de la bourse.
- c. Un étudiant ne peut détenir qu'une seule bourse BEED à la fois.

2) Superviseurs

- a. Le superviseur principal (lead supervisor, tuteur académique formel) de l'étudiant doit être membre du corps professoral en sciences statistiques d'une université membre de l'INCASS.
- b. Le parrain ou le codirecteur doit être nommé à un poste pour lequel il est admissible de superviser des étudiants de cycle supérieur. *Le dossier de supervision d'étudiants diplômés du parrain ou du codirecteur est un critère d'évaluation des candidatures.*

Conditions d'éligibilité spécifiques :

Immersion Appliquée (IA)

- a. L'étudiant proposé dans l'activité doit être nommé dans la demande avec les informations requises.
- b. L'étudiant peut être inscrit dans un programme de maîtrise ou de doctorat.
- c. Le parrain d'une bourse d'immersion appliquée doit appartenir à une discipline autre que les mathématiques ou les sciences statistiques.

Bourse de visite (VS)

- a. L'étudiant proposé dans l'activité doit être nommé dans la demande avec les informations requises.
- b. L'étudiant peut être inscrit dans un programme de maîtrise ou de doctorat.
- c. Le parrain ou le co-superviseur d'une bourse de visite doit être nommé à un poste dans un établissement différent de celui du superviseur principal.

Nouveau chercheur (NR)

1. La bourse NR est disponible pour les étudiants en sciences statistiques qui sont actuellement inscrits dans un programme de maîtrise ou de doctorat et les nouveaux étudiants qui entreront dans un programme de maîtrise ou de doctorat. *Il n'est pas nécessaire que le nom de l'étudiant soit mentionné.*



2. Les exigences suivantes doivent être satisfaites par le membre du corps professoral qui postule pour la bourse NR :
 - i. Ils servent ou serviront de superviseur académique de l'étudiant.
 - ii. Leur poste actuel est le premier poste universitaire menant à la permanence.
 - iii. Leur nomination actuelle est dans les trois ans suivant la date de début du poste au moment de la candidature. La supervision peut avoir lieu au cours de la quatrième année.
 - iv. Ils n'ont pas supervisé un étudiant précédemment soutenu par une bourse NR.
3. Le co-directeur ou le parrain doit avoir supervisé au moins un étudiant en doctorat qui a obtenu son diplôme. *L'expérience du co-encadrant est un critère d'évaluation des candidatures.*

Budget :

Immersion Appliquée (IA)

La bourse est disponible pour une période de deux mois minimum et deux semestres maximum pour un doctorant et une période de deux mois pour un étudiant en master. Le budget maximum est de **7 500 \$** pour une visite d'une durée d'au moins un semestre. Les périodes de moins d'un semestre complet ont un budget maximum au prorata, par exemple, une visite de deux mois a un budget maximum de **3 750 \$**. Le soutien peut être utilisé pour toute combinaison de frais de voyage et de logement ou d'allocation

Bourse de visite (VS) :

La bourse doit être utilisée pendant une période d'au moins un semestre mais pas plus d'un an à compter de la date de début de la bourse. Le budget maximum est de **7 500 \$**, qui peut être utilisé pour toute combinaison de frais de voyage et de logement ou d'allocation.

Nouveau chercheur (NR)

Fournit jusqu'à **15 000 \$** pour une allocation étudiante pouvant être utilisée sur une période d'un an. Le financement doit être utilisé dans un délai d'une année civile à compter de la date de début de la bourse.

Exigence d'équité, de diversité et d'inclusion

Les étudiants qui reçoivent une bourse BEED participent à CANSSI EDI (le programme annuel d'activités de CANSSI lié à l'équité, à la diversité et à l'inclusion), y compris l'achèvement d'au moins un cours de formation EDI et un événement CANSSI EDI supplémentaire. Le superviseur de l'étudiant participera également à au moins une activité dans CANSSI EDI.



Ingrédients d'application :

1. Une page de couverture (disponible [ici](#))
2. Modèles de biographie INCASS pour BEED pour les superviseurs et/ou le parrain (disponibles [ici](#)) ;
3. Un résumé du programme de recherche prévu et un plan détaillé des interactions de l'étudiant avec le parrain ou le codirecteur (maximum 700 mots) ;
4. Une lettre du sponsor ou co-superviseur proposé expliquant l'intérêt et le soutien pour l'activité et la relation avec le superviseur principal (maximum 400 mots) ;
5. Une déclaration indiquant l'accord de satisfaire aux exigences EDI de CANSSI (maximum 200 mots).
6. Un budget proposé pour l'expérience qui comprend une description du soutien financier non-INCASS à fournir ainsi que le soutien demandé de l'INCASS (maximum 300 mots plus un tableau).
7. Ingrédients spécifiques :
 - a. Les candidatures aux programmes AI et VS comprennent une déclaration nommant l'étudiant, confirmant son éligibilité et son accord pour participer à l'expérience, décrivant sa capacité et sa volonté d'entreprendre l'expérience, et décrivant les avantages de l'expérience pour sa formation (maximum 400 mots).
 - b. La confirmation finale du soutien aux bourses NR est envoyée à la réception d'une déclaration confirmant le statut d'inscription de l'étudiant, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse et l'accord de l'étudiant à participer à l'expérience. Celle-ci doit être soumise avant le début du semestre au cours duquel la bourse doit commencer.

Exigences post-bourses

Les responsabilités pour le soutien de l'INCASS BEED comprennent :

- Respecter les politiques financières et les exigences de l'INCASS en matière de rapports d'activités ;
- Satisfaire aux exigences de l'INCASS EDI dans l'année suivant le début du semestre au cours duquel la bourse est utilisée pour la première fois ;
- Encourager le stagiaire à participer aux activités de communication de l'INCASS.
- Soumettre un bref rapport final résumant l'expérience et les résultats de la recherche ;